

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 17 novembre 2005

- 1 - **Approbation** du compte rendu de la séance précédente.
- 2 - **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire** □ Choix de la société Citroën Lens pour l'acquisition de quatre véhicules d'occasion bi-carburant GNV (montant T.T.C. : 58 550,38 €) – Passation des marchés de travaux pour les lots gros œuvre, plomberie, peinture pour l'aménagement et la rénovation de blocs sanitaires dans divers bâtiments communaux (montant : 51 928,31 € T.T.C.) – Avenant aux travaux de VRD et de mise en sécurité pour l'aménagement des abords des écoles (montant : 3 13,71 € T.T.C.).
- 3 - **Tableau des effectifs** : mise à jour.
- 4 - **Convention publique d'aménagement – cité Belgique et Sud cité 11** □ **approbation** du compte-rendu annuel à la collectivité par la SEM Artois Développement. Pour 2006, aucune participation financière ne sera sollicitée.
- 5 - **Traité de concession – aménagement de l'îlot Condé-Salengro** □ **approbation** du compte-rendu annuel à la collectivité par la SEM Artois Développement.
- 6 - **Admission en non-valeur** de titres de recettes □ pour la société Midel Publicité, mise en liquidation judiciaire (montant de 302,41 €).
- 7 - **Subventions aux sociétés locales et extérieures** □ aux établissements scolaires dans le cadre des projets d'école pour 2 664 € (collège), 1 239,56 € (Basly), 900 € (Lamendin), 950 € (Moreau), 717,12 € (S. Merlin), 460 € (O. Leroy), 432 € (V. Hugo) ; à la Bande des Parents de Basly 762 € (projet solidaire trail) □ à l'association Créati-loos (section FJEP) 80 € ; aux associations USSM (1 01,90 €), Club de Prévention (878,40€), la Lohézienne (24,40 €), Jeunes sapeurs-pompiers (256,20 €), Tennis-Club (49,80 €), Tennis de Table (122,00 €), Loos Foot en Salle (488,00 €), Centre de Danse (1 88,85 €), FJEP (2 571,15 €), les Ateliers du Mercredi (195,20€), Loos N'Gourma (122,00 €), Basket-Club (85,60€), les Diadems (256,20 €), FFEPGV (36,60 €) accueillant des jeunes la contribution annuelle de la commune. □ à la Mutuelle Nationale Territoriale (2 000 €).
- 8 - **Démocratie participative : demande de subvention** pour l'action d'évaluation du dispositif de concertation-participation des habitants en vue de le structurer et de l'améliorer.
- 9 - **Demande de financement** pour l'action "Loos-en-Gohelle ville pilote du développement durable – Agenda 21".
- 10 - **Aménagement et réfection des locaux des services techniques – Mise en appel d'offres ouvert** des travaux (aménagement des anciens bâtiments Equipact mis à la disposition des services techniques) □ **demande de subvention** au titre de la Dotation Globale d'Équipement.
- 11 - **Acquisition de terrain : parcelle ZA n°45** pour permettre la réalisation dans le cadre de la ceinture verte de la liaison entre le chemin des Croisettes et le Petit Chemin de Loos.
- 12 - **Contrat enfance – prolongation d'un an** □ le Conseil Municipal rapporte la délibération du 30 septembre relative au renouvellement du Contrat Enfance avec la CAF à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, et demande la prolongation d'une année de ce contrat.
- 13 - **Virement de crédits** □ les crédits inscrits aux articles 64 "Frais de personnel" et 6574 "Subventions aux associations" sont insuffisants pour faire face aux dépenses engagées. Un complément de crédits est voté par un virement des articles 022 et 6228.
- 14 - **Cession de l'immeuble sis 4, rue Vasco de Gama par l'EPF à la commune** □ l'EPF cède par anticipation l'immeuble précité à la commune, le paiement du prix de cession s'étalant à compter de 2007 sur 6 années.
- 15 - **Avenant n°1 à la convention d'objectifs avec le FJEP** □ dans le cadre des objectifs de soutien au service jeunesse, après présentation des bilans financiers de l'exercice 2004 et du prévisionnel 2005, compte tenu des actions supplémentaires demandées par la commune, un avenant doit être signé et une subvention complémentaire de 25 000 € accordée. *M. Bernard Geerinkx, membre du FJEP, n'a participé ni au débat ni au vote de ce point d'ordre du jour.*
- 16 - **Soutien financier exceptionnel à Culture Commune** □ compte tenu des difficultés financières éprouvées par Culture Commune, le Conseil Municipal accorde un soutien financier exceptionnel de 1 € par habitant à cette structure, soit la somme de 7 080 €.
- 17 - **Signature d'une convention d'objectifs avec l'État** □ pour permettre à la commune de bénéficier des nouveaux dispositifs d'emplois aidés.
- 18 - **Informations et questions diverses** □
Garantie d'emprunt accordée au LTO pour la construction de 5 logements rue Jean Leroy par délibération en date du 30 septembre 2005 □ le taux applicable sera celui en vigueur au 1/11/05 .

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,
le 22 novembre 2005.

Le Maire,